

*SOMMAIRE*

P.1 : Edito Présidente

P.2 - 3 : Conférence Foire de  
Châlons

P.3 : Foire de Sedan

P.3 – AGIRC ARRCO

P.4 – ADMR 51

P.4 – Assurance

P.5 et 6 - MARPA

p.6 – Loisirs

Annexe :  
Stage Centaure 2023

**NOS BENEVOLES TOUJOURS A VOTRE SERVICE**

Vous êtes venus nombreux pour assister à la désormais traditionnelle conférence tenue à notre initiative et celle de la SDAE de la Marne, dans le cadre de la Foire de CHÂLONS en CHAMPAGNE.

Roselyne BACHELOT, ancienne ministre, qui, sans langue de bois et surtout pas dépourvue d'humour, a su captiver et intéresser la salle de par ses connaissances et ses diverses expériences.

La conférencière a évoqué l'importance de la culture malgré sa disparition dans le débat public, face à d'autres actualités plus prioritaires actuellement comme la guerre en Ukraine, l'inflation...

Et pourtant, comme elle l'a rappelé, « l'homme ne vit pas que de pain » !!



Cette conférence a été suivie des ateliers de la MSA parmi lesquels celui de notre association ; nous étions également présents sur notre stand aussi bien à la foire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et qu'à celle de SEDAN. De belles opportunités pour retrouver nos bénévoles et échanger avec eux de façon sympathique.

La rentrée est là et maintenant nos bénévoles reprennent le travail et poursuivent leur mission au quotidien, notamment sur les ateliers numériques qui vont prochainement débiter en partenariat avec Emmaüs Connect.

De nouvelles propositions de rencontres et de moments de convivialité vous seront faites par la commission Loisirs ; par ailleurs nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'évolution de nos partenariats, en matière d'assurance notamment.

Tout ce travail ne nous fait pas oublier les revendications portées par notre fédération nationale INITIATIV'Retraite avec la CFR (Confédération Française des Retraités) auprès des élus politiques pour la défense des intérêts des retraités.

Notre site internet INITIATIV'Retraite vous fournit quantités d'informations nationales et locales et nous vous engageons vivement à le consulter régulièrement ([initiativ-retraite.fr](http://initiativ-retraite.fr)).

A bientôt de vous rencontrer.

Evelyne Verpillier  
Présidente

## **NOTRE INVITEE A LA FOIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE.... ROSELYNE BACHELOT, ANCIENNE MINISTRE.**

**Certainement une première dans la vie de notre association que d'avoir invité, avec nos amis de la SDAE de la Marne, une ancienne ministre de la Culture et de surcroît une femme, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'alors.**

**Dans ces conditions, il n'est donc pas étonnant d'avoir fait le plein de la salle avec plus de 400 participants et non moins étonnant encore de constater les nombreuses questions posées ce qui traduit le grand intérêt porté sur les propos tenus.**

Des propos essentiellement orientés vers l'importance de la culture sur le plan du développement économique du Pays 70 milliards de chiffre d'affaires, en considérant la culture comme un acte de consommation dans le cadre de budgets conséquents aussi bien de la part de l'Etat et que des collectivités territoriales.



### **DES ANTAGONISMES DIFFICILES A GERER**

Ces deux grands acteurs (Etat et Territoires) sont souvent en concurrence pour ne pas dire plus, ce qui est une des caractéristiques de notre Pays ; son Histoire l'explique parfaitement.

En effet de tout temps, s'est installé entre eux un conflit permanent qui existe encore actuellement avec, malgré tout, quelques nuances.

Paris, siège des gouvernements, a toujours bénéficié des constructions les plus prestigieuses, a tiré avantage de la construction de nombreux théâtres ; mais comment faire autrement ? Allait-on implanter ailleurs l'Opéra ou la Comédie-Française ?

Conflit éternel qui se manifeste également sous la Révolution Française avec la lutte des Girondins et des Jacobins, ces derniers en sortant vainqueurs : voilà l'Etat « jacobin » centralisateur et décideur pour l'ensemble du Pays.

En fait, si l'on prend en compte les crédits alloués à la culture, 80% d'entre eux bénéficient à Paris et le reste aux territoires.

Il faut cependant relativiser cette inégalité et en même temps relativiser le conflit Etat-Territoires.

Des bâtiments prestigieux qui, revers de la médaille, doivent aujourd'hui être rénovés demandent des sommes faramineuses ; que l'on songe au Grand Palais... 456 millions d'euros, Beaubourg... 500 millions, bref des charges financières astronomiques.

Voilà de quoi refroidir les ardeurs des anti-Etat ; à cela il faut ajouter le peu de d'affinité des élus territoriaux envers tout ce qui concerne la culture. Ils n'ont pas su saisir l'opportunité des lois de décentralisation de 1983 qui leur permettaient d'agir. Et encore récemment, ces mêmes élus n'avaient pas une vision culturelle bien claire de leur territoire à tel point qu'un maire d'une grande ville a pu qualifier de « cultureux » les personnes qui s'en prévalaient.

### **RESTAURER SELECTIVEMENT LE PATRIMOINE**

Et pourtant, aussi bien à Paris qu'en région, le patrimoine doit être sauvegardé et restauré, mais à condition que nous en ayons une vision sélective.

Doit-on se préoccuper de bâtiments devenus fragiles et qui ne présentent aucun intérêt, comme ce peut être le cas de certaines églises qui n'ont plus d'activités religieuses ?

La déchristianisation massive laisse en effet à l'abandon des édifices culturels tels que 42000 églises paroissiales, certaines reconstruites au 19<sup>ème</sup> siècle, sans compter les innombrables chapelles, temples...etc.

Faut-il engager ces travaux de restauration avec des coûts qu'une commune ne peut supporter ?

La sagesse et le réalisme commandent d'y renoncer même si l'église est pour certains chargée d'émotion.



## DE PLUS EN PLUS DE PLACE POUR LE NUMERIQUE ET A NOTRE INSU.

Ce qu'il faut considérer aujourd'hui c'est que la culture est confrontée au défi du numérique qui envahit toutes ses composantes.

Le défi le plus important auquel il faut faire face est celui de la préservation du droit des auteurs. La création doit continuer à être respectée ; or les nouvelles technologies permettent un accès libre à des créations artistiques ce qui met en péril le métier de créateur. Nos ennemis sont à l'intérieur. Au nom de la démocratie et de l'égalité entre citoyens, des mouvements politiques, généralement de gauche, défendent la gratuité pour tous, en oubliant la rémunération des auteurs.

Avec le tsunami du numérique, nous sommes entrés dans une révolution « copernicienne ».

## DES PRATIQUES CULTURELLES EN PLEINE EVOLUTION

Une révolution qui impacte fortement les pratiques culturelles des Français ce qui va obliger à revoir notre fameuse « exception culturelle ».

Même si l'on constate une place croissante de la culture dans le quotidien des Français, il faut reconnaître que seuls les baby-boomers ont des activités multiculturelles (cinéma, expos, lecture et autres). Et seulement 15% des Français (les jeunes en particulier) ne consomment rien en dehors du numérique.

Quant à l'intérêt porté à notre patrimoine, inutile de dire qu'il est faible.

Et pour conclure, la conférencière d'affirmer que

**« Ce n'est pas de décentralisation dont nous avons besoin, mais de clarification, de simplification, de responsabilisation et de contractualisation ».**

Daniel Charier

## FOIRE DE SEDAN 2023

La foire agricole et commerciale de SEDAN s'est tenue du 8 au 10 septembre 2023 sous une chaleur étouffante qui, cependant, n'a pas freiné la venue des visiteurs.

Notre association a participé à ces 3 journées en tenant un stand conjointement avec la MSA Marne Ardennes Meuse et PRESENCE VERTE.



Cette animation commune a été appréciée de tous même si les conditions d'accueil n'étaient pas idéales en raison de la température élevée qui régnait sous le chapiteau.

Notre association y présentait « les tutoriels numériques » que vous pouvez retrouver sur notre site internet en suivant la procédure suivante :

-vous identifier sur le site/puis cliquer sur « mon espace adhérent », puis sélectionner dans le bandeau vertical central « mes tutos ».

A ce stade vous pouvez découvrir tous les tutos réalisés par notre association ou les autres associations « INITIATIV'Retraite » de France.

Régis Millard

## AGIRC ARRCO

### Vers une suppression du malus de 10%

Des négociations sont en cours suite à la mise en place de la réforme des retraites au 01/09/23.

En effet, le maintien de ce malus est remis en cause par l'augmentation de la durée de cotisations et d'activité.

Mais quels en seraient les bénéficiaires:

- ✓ Les personnes nées à partir du 01/09/1961 et partant à la retraite à compter du 01/09/2023 ?
- ✓ Tous les retraités ayant un malus ?

Cette question est au centre des débats.

Réponse fin octobre.

Monique Schubert



## NOS PARTENAIRES ASSURANCE

**INITIATIV'Retraite a signé des Partenariats avec 5 Assureurs (AGRICA, GROUPAMA, HARMONIE MUTUELLE, MUTUALIA et PACIFICA) qui offrent des conditions avantageuses sur les contrats d'assurance (santé et autres assurances).**

Soucieux de pérenniser au mieux les avantages accordés aux adhérents d'INITIATIV'Retraite 51-08, nous entretenons régulièrement des contacts avec chacun de ces partenaires.

C'est ainsi qu'une nouvelle convention a été signée avec GROUPAMA NORD EST le 12 avril 2023. Cette convention comprend un nouveau contrat santé qui sera proposé dès maintenant aux nouveaux adhérents de notre association qui seront en contact avec GROUPAMA. Tous les adhérents « anciens » titulaires d'un contrat « 2, 3 ou 4 étoiles » peuvent bien sûr conserver leur contrat.

### ATTENTION

Jusqu'au 31 décembre 2023, ceux qui voudraient changer de formule pourront le faire en restant dans le système « étoiles ». A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les contrats « étoiles » seront bien sûr maintenus.

A partir de cette date, toute modification au contrat santé « étoiles » supposera de rentrer dans la nouvelle convention.

Pour en savoir davantage, vous pouvez entrer en contact avec votre conseiller GROUPAMA.

Dominique Cochet

## RESEAU ADMR

**DEPUIS 2022 NOTRE ASSOCIATION ACCEPTE L'ADHESION DES RETRAITES ANCIENS SALARIES DES RESEAUX ADMR DE LA MARNE ET DES ARDENNES.**



A ce titre nous vous apportons quelques informations sur ces structures.

***Ci-dessous nous vous présentons la structure Marnaise***

**Fédération départementale des ADMR de la Marne (Aide à Domicile en Milieu Rural)**

Siège social : Val de Murigny rue Edmond Rostand  
51100 REIMS

Présidente : Evelyne GUILLON

Directrice : Isabelle FRANCOIS

Nombre d'ADMR locales rattachées à cette fédération : 36

Nombre de salariés affectés dans les différentes ADMR du département : 891

Nombre de bénévoles : 320

Nombre de clients bénéficiant des structures Marnaises : 4 900

(dont 80% de personnes âgées)

Nombre de communes couvertes par le réseau ADMR Marne : 520

Nature des services dispensés aux usagers :

livraisons repas/Ménage/repassage/petit bricolage/petit jardinage/services à la personne en situation d'handicap/services pour seniors/soins infirmiers/soutien aux familles/transport accompagné/téléassistance.

Dans le prochain bulletin, nous vous présenterons la structure Ardennaise.

**Surtout, n'hésitez à faire savoir autour de vous que les retraités anciens salariés des ADMR peuvent adhérer à INITIATIV'Retraite 51-08 et qu'ils peuvent solliciter notre secrétariat pour toutes précisions.**

Régis Millard





## VIEILLIR OUI, MAIS NE PAS DEVENIR VIEUX

Ne regrettons pas de vieillir car c'est un privilège que beaucoup n'ont pas. On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux.

Voici 2 citations sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour essayer de vieillir le mieux possible.

Vieillir, on ne peut y échapper, mais il existe de nombreuses solutions pour que cela se passe dans les meilleures conditions.

Au cours de nos précédentes éditions, nous avons évoqué les possibilités de pouvoir rester le plus longtemps possible à son domicile avec les moyens d'aménagement du logement et les aides possibles dont on peut bénéficier.

Rester chez soi et avoir recours à des services à domicile est un moyen de pallier aux tâches que l'on ne peut plus assumer.

Pour exemple, une récente étude fait apparaître que les organismes de services à la personne sont en pleine progression.

De 11 000 en 2007, ils sont passés à 62 000 en 2023. 88% sont des entreprises, 10% des associations et 2% des établissements publics.

820 millions d'heures d'aides ont été rémunérées en 2019 dont 52,1% pour les personnes âgées.

L'Allocation Personnalisée Autonomie (APA) a concerné 782 000 personnes âgées vivant à domicile en 2020. Le montant restant à charge de la personne aidée varie selon le degré de perte d'autonomie (GIR 4 à 1) et des revenus de la personne aidée.

Des avantages fiscaux peuvent également être attribués sous forme de crédit d'impôt (50%) pour des dépenses engagées autres que l'APA, plafonnées à 12 000€.

Lorsque ces solutions à domicile ne sont plus possibles, il existe d'autres alternatives comme les résidences seniors dont font partie les MARPA qui sont en pleine expansion.

Dans ce premier article, intéressons-nous aux 4 structures **MARPA** qui sont situées sur nos 2 départements de Marne et Ardennes : **Vanault Les Dames, Courtisols, Pargny Les Reims pour la Marne et**

**Juniville pour les Ardennes.**

**MARPA** (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)

**La MARPA permet un mode de vie « comme chez soi » dans un logement privatif avec la liberté d'aller et venir, de recevoir...**

La conservation des liens familiaux, un cadre de vie agréable et ouvert sur la commune, le territoire.

Une facilité d'accès aux services de soins de la commune et des services de l'intercommunalité.

Un habitat sécurisé 24h/24 par la présence d'agents et un système de téléassistance.

Elle accueille prioritairement des personnes âgées de plus de 60 ans, seules ou en couple, autonomes et valides (GIR 5 et 6). En cas de perte d'autonomie, les séjours peuvent être maintenus sous certaines conditions.

Généralement, la MARPA est facile d'accès puisque située en centre bourg, non loin des services et des commerces (médecins, pharmacie, infirmiers, kinés, services à domicile, alimentation, coiffeur... ) Chaque résident a librement recours au médecin et personnels paramédicaux de son choix.

Elle est en capacité d'accueillir **24** personnes dans un bâtiment de plain-pied ouvert sur l'extérieur et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Résider à la MARPA permet de vivre sans rompre ses habitudes de vie tout en ayant la possibilité de bénéficier d'offres de service et les résidents peuvent librement participer à la vie de l'établissement.

Les repas sont en principe pris par le résident dans une salle commune de restauration (hormis le petit déjeuner pris en appartement)

La MARPA s'efforce de répondre aux attentes des résidents et elle incite les échanges en favorisant l'intégration dans la vie locale. Des animations et des activités de loisirs sont couramment proposées.

Les résidents peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA) ou de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ou de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) comme au domicile, sous certaines conditions.

Jean Claude Beaucourt



## VOICI LES COORDONNEES DES 4 MARPA SITUEES SUR NOS 2 DEPARTEMENTS :



**Marpa BEAUREGARD** 6, rue des Fossés 51340  
VANVAULT LES DAMES  
Tél : 03 26 41 04 52  
adresse mail : [marpa6@wanadoo.r](mailto:marpa6@wanadoo.r)



**Marpa LES SOURCES**, 16bis, rue St Martin 51390  
PARGNY LES REIMS  
Tél : 03 26 84 21 55  
adresse mail : [marpa.les.sources@orange.fr](mailto:marpa.les.sources@orange.fr)



**Marpa LES CHARMILLES** 1 rue François Delabarre  
51460 COURTISOLS  
Tél : 03 26 64 35 88  
adresse mail : [lescharmilles.marpa@orange.fr](mailto:lescharmilles.marpa@orange.fr)



**Marpa LUCIE GABREAU** 2, rue Crawinkel 08310  
JUNIVILLE  
Tél : 03 24 12 62 80  
adresse mail : [marpa.gabreau@orange.fr](mailto:marpa.gabreau@orange.fr)

N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant : une  
visite de l'établissement est possible.

## LOISIRS

La commission loisirs vous proposera  
prochainement

- la représentation des Sarrybiens 2024, la date  
reste à définir
- les sorties découvertes d'une journée pour 2024

Quant à la sortie d'une semaine, nous vous  
proposons l'**ALBANIE** pour un circuit de 8 jours  
début juin 2024 avec un coût de 1307 € par  
personne (base chambre double) plus assurance  
annulation pour un minimum de 40 personnes.



Le détail de ce voyage vous sera communiqué  
dans une prochaine Lettre d'information  
SPECIALE "LOISIRS"

Guy Géant

